

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DU FONDS NATIONAL DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRISE ET
DE L'EMPLOI DES JEUNES (FNPEEJ)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

	Document de travail	Dates
	Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
	Rapport provisoire	26/12/2019
X	Rapport définitif	05/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I. LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017.....	5
III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	14
V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION.....	15
5.1. Exhaustivité des pièces demandées.....	15
5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM).....	15
5.3. Appréciation du respect des délais de passation	15
5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	16
5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité	16
VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	30
VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	30
VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	30
8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	30
8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	31
8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	34
8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	35
8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	36
IX. ANNEXES	37

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance de l'AC ;

viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) pour les exercices budgétaires 2016 et 2017. Cet audit a porté sur un volume de **vingt-sept (27) marchés pour une valeur de cent quatre-vingt-quinze millions sept cent soixante-dix-huit mille quatre cent quinze (195 778 415) FCFA pour l'année 2016**. Celui de l'année 2017 a porté également sur un volume de **vingt-six (26) marchés pour une valeur de deux cent soixante-dix-sept millions cinq cent soixante-deux mille cent quatre-vingt-dix-huit (277.562.198) FCFA**.

Années	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	27	195 778 415
	Marchés de la population mère	47	248 102 755
	%	57%	79%
2017	Marchés audités	26	277 562 198
	Marchés de la population mère	38	341 542 943
	%	68%	81%

Opinions sur exercice 2016 : (défavorable)

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) sur un volume de **vingt-sept (27) marchés pour une valeur de cent quatre-vingt-quinze millions sept cent soixante-dix-huit mille quatre cent quinze (195 778 415) FCFA**, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DC	27	0	0	21	6
Total général		27	0	0	21	6
%		100%	0,00%	0,00%	77,78%	22,22%

RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités

IRR Procédure irrégulière

NUL Marché nul

IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures en marchés nuls ou en impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

Opinions sur exercice 2017 : (défavorable)

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) pour un volume **vingt-six (26) marchés pour une valeur de deux cent soixante-dix-sept millions cinq cent soixante-deux mille cent quatre-vingt-dix-huit (277.562.198) FCFA**, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	2	1	1	0	0
2	DC	24	0	22	0	2
Total général		26	1	23	0	2
%		100%	3,85%	88,46%	0,00%	7,69%

RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités

IRR Procédure irrégulière

NUL Marché nul

IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures irrégulières, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

Voir les justificatifs de l'opinion défavorable au niveau de la revue des marchés concernés.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par le FNPEEJ, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'ARMP et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'ARMP et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoutent éventuellement les marchés rapprochés avec la base de la Commission de Passation de Marchés Publics.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Années	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	DC	248 102 755	47	195 778 416	27	78,91%	57,45%
	Total général	248 102 755	47	195 778 416	27	78,91%	57,45%
2017	DC	265 271 757	36	201 291 012	24	75,88%	66,67%
	AOO	76 271 186	2	76 271 186	2	100,00%	100,00%
	Total général	341 542 943	38	277 562 198	26	81,27%	68,42%

Commentaire :

Gestion 2016

Il est à observer que la population-mère est composée uniquement des marchés passés par demande de cotation.

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 57,45% en volume et 78,91% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité.

Gestion 2017

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 68,42% en volume et 81,27% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	SERVICES	248 102 745	47	195 778 415	27	78,91%	57,45%
	Total général	248 102 745	47	195 778 415	27	78,91%	57,45%
2017	Fournitures	85 234 757	11	79 244 469	9	93%	82%
	PI	73 305 085	6	73 305 085	6	100%	100%
	Services	183 003 101	21	125 012 644	11	68%	52%
	Total général	341 542 943	38	277 562 198	26	81,27%	68,42%

Commentaire :

☞ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus un seul type de marché à savoir celui des services à raison de 57,45% en valeur et 78,91% en volume tout comme l'échantillon.

☞ **Gestion 2017**

Tout comme la population primaire, l'échantillon d'audit 2017 est majoritairement composé des marchés de services aussi bien en valeur qu'en volume.

Par contre les marchés de fournitures sont les moins courants en valeur, aussi bien dans la population primaire (24,96%) que dans l'échantillon d'audit (28,55%). En volume, les marchés de prestations intellectuelles sont les moins représentés tant dans la population primaire (15,79%) que dans l'échantillon d'audit (23,08%). Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité

- **Echantillon 2016**

N° d'ordre	Objet du Marché	Nature du marché	Noms des titulaires	Montant FCFA TTC
1	Assurance maladie	DC	Africaine des Assurances	14 243 768
2	Achat billets d'avion pour différents voyages de formation	DC	Agence de vente de billet d'avion bénin destination	6 359 600
3	Assistance pour mainencet et suivi SMQ	DC	AHOLOUKPE Aurelien A.	8 850 000
4	Formation comp les évolu ISO 9001: 2008 et Règlement facture ABQ d/c formation devenir Auditeur Qualifié Interne ISO	DC	Association Béninoise pour la Qualité	6 600 000
5	Elaboration compte de gestion 2014 et 2015	DC	Bénin Business Consulting	9 100 000
6	Facture BG Communication d/c confection outils foire de l'indépendance 2016	DC	BUSINESS & GLOBAL COMMUNICATION	3 588 380
7	Règlement facture Business Global Communication d/c impres flyers et prospectus	DC	BUSINESS & GLOBAL COMMUNICATION	1 266 317
8	Tournage et réalisation documentaire	DC	BUSINESS & GLOBAL COMMUNICATION	6 790 900
9	Entretien et nettoyage	DC	Chez Agata	7 440 000
10	Logistique et signature partenariat entre FNPEEJ et UAC	DC	COMAC	3 504 600
11	Montage et impression Mag 2 FNPEEJ	DC	Ets Imprimerie COPEF	4 720 000
12	Restauration et logistique d/c signature partenariat entre FNPEEJ et UAC	DC	ETS NET AGEMO CENTER	6 254 000
13	Logistique et sensibilisation des jeunes d' Allada et Ouidah	DC	ETS NET AGEMO CENTER	5 546 000
14	Couverture médiatique des activités du FNPEEJ (renouvellement)	DC	Evènement Précis	3 540 000
15	Couverture médiatique des activités du FNPEEJ (renouvellement)	DC	Fraternité	3 540 000
A REPORTER				91 343 565

N° d'ordre	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Titulaire	Montant (FCFA)
REPORT					91 343 565
16	Maintenance et hébergement en ligne du Système Intégré de Gestion des Financements (SIGF-FNPEEJ)	S	DC	FUSION GROUPE	18 691 200
17	Facture Groupe YOGAL d/c achat encre	F	DC	Groupe YOGAL PRESTATION DIVERSES	6 781 250
18	Achat fourniture bureau	F	DC	IBC GROUPE	5 258 142
19	Création logo et réalisation charte graphique	S	DC	Impact E Média communication marketing	4 400 000
20	Communication audiovisuelle (renouvellement)	S	DC	Impact Leader	17 500 000
21	Acquisition de meubles salon safran + guéridon tripode	F	DC	IMPACT PLUS	6 873 500
22	Atelier repositionn stratégiq FNPEEJ	S	DC	MANEGERE Cabinet de révélateur perfom et créat e	6 136 000
23	Acquisition et Installation vidéo surveillance numérique	F	DC	MIKEM TECHNOLOGIES	9 824 500
24	Acquisition matériel informatique	F	DC	SEKINATH	7 613 559
25	Evaluation nouveau dispositif	S	DC	SISTI Sté inter des serv des trav et d'invest	8 300 000
26	Facture TOTOND. Léopold d/c assist tech appel à projet UE	S	DC	TOTONDOSSOU LEOPOLD	4 867 500
27	Maintenance parc informatique	S	DC	World Global Technology	8 189 200
TOTAL					195 778 415

- Echantillon 2017

N° d'ordre	Objet du marché	Nature de marché	Mode de passation	Titulaire	Montant (F CFA TTC)
1	Recrutement d'une agence d'appui-conseil en communication	S	DC	SAPHIR COM 360	10 500 000
2	Acquisition de fournitures de bureau	F	DC	ETS AKP SERVICES	8 917 178
3	Acquisition de fournitures de bureau	F	DC	ETS FREE-I	5 499 349
4	Acquisition de fournitures de bureau	F	DC	ETS AKP SERVICES	1 626 016
5	Acquisition de matériels informatiques	F	DC	ETS HORTYFA	8 474 576
6	Acquisition de matériels informatiques au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	F	DC	ETS CHIRUBEN ET GROUP	19 491 525
7	Acquisition de mobiliers de bureau	F	DC	OTENTIX	6 495 900
8	Acquisition de mobiliers de bureau	F	DC	OTENTIX	2 649 100
9	Acquisition de motos au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	F	DC	ADS COMPAGNIE	19 491 525
10	Mise à jour du logiciel de comptabilité matière	S	DC	SOCIETE LAWCHER SARL	4 237 288
11	Mise à jour du Système Intégré de Gestion des Financements du FNPEEJ	S	DC	KINDNESS TECHNOLOGY	16 949 153
12	Recrutement d'une agence pour le recouvrement des créances du FNPEEJ	S	AOO	SISTI BENIN	42 372 881
13	Sélection d'une entreprise pour la fourniture des prestations de restauration à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017	S	DC	BENIN BUSINESSE CONSULTING (BBC)	7 335 000
14	Sélection d'une entreprise pour la fourniture des prestations d'hébergement à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017	S	DC	BENIN BUSINESSE CONSULTING (BBC)	3 055 000
15	Sélection d'un prestataire pour la réalisation de catalogues et imprimés dans le cadre de l'organisation des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017	S	DC	SAPHIR COM 360	11 145 322
16	sélection d'une entreprise pour la réalisation de trophées à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017	S	DC	MAHRECO	1 800 000
17	Sélection d'une entreprise pour la couverture artistique et culturelle des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017	S	DC	ETS GROUPE ELIE CONSULTANTS	8 850 000

N° d'ordre	Objet du marché	Nature de marché	Mode de passation	Titulaire	Montant (F CFA TTC)
18	Sélection d'un prestataire pour la location de chapiteaux et autres accessoires dans le cadre de l'organisation des Journées Annuelles de l'Entreprenariat	S	DC	SOCIETE ARIS SARL	13 448 000
19	Sélection d'une entreprise pour la fourniture des prestations de location de matériels de sonorisation et d'éclairage artistique et des prestations de défilé de mode à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entreprenariat Édition 2017	S	DC	ETS GROUPE ELIE CONSULTANTS	5 320 000
20	Sélection d'une entreprise pour la fourniture et la pose de deux (02) portes en baie vitrée	F	DC	INSPIRED DESIGN	6 599 300
21	Élaboration de convention collective du personnel du FNPEEJ	PI	DC	NONSINAN CONSULTING	4 237 288
22	Recrutement de cabinets pour la formation des jeunes porteurs de projets en techniques managériale et entrepreneuriale : Étape 1 - Développement Personnel - Techniques d'identification des opportunités d'affaires - Impact de l'environnement socioculturel Étape 2 - Recherche de marché - Comptabilité	PI	AOO	ABS-SERVICES	33 898 305
23	Recrutement d'un cabinet pour la conception des curricula de formation en entrepreneuriat au profit des jeunes porteurs de projets.	PI	DC	ABS-SERVICES	16 949 153
24	Recrutement d'un cabinet pour l'actualisation du Plan de Développement Stratégique du FNPEEJ	PI	DC	CABINET CACOGEC BENIN SARL	4 237 288
25	Recrutement d'un cabinet pour l'actualisation du plan de formation du personnel au profit du FNPEEJ	PI	DC	AFRIQUE CONSEIL	4 237 288
26	Recrutement d'un prestataire pour l'appui au suivi et au renforcement du système de management de la qualité du FNPEEJ	PI	DC	MR AHOLOUKPE AURELIEN	9 745 763
TOTAL					277 562 198

Commentaire :

En 2016, les-vingt-sept (27) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de-vingt-sept (27) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

Année	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
2016	DEMANDE DE COTATION	27	27
	TOTAL	27	27

En 2017, les-vingt-six (26) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de-vingt-quatre (24) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

Année	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
2017	DEMANDE DE COTATION	24	22
	AOO	2	2
	TOTAL	26	24

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle
(Réf/ C1 à C8)

N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Comité d'approvisionnement	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO		OK	OK	OK	les rapports d'activités ne sont pas communiqués
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
6		C6	KO					Toute la documentation n'est pas disponible
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées

Légende

- C1 Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)
C2 Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)
C3 Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)
C4 Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés
C5 Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)
C6 Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)
C7 Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)
C8 Publication des décisions d'attribution

Mettre <OK > si satisfaisant, <KO > si non

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	31,88%	52,72%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, des procédures de demande de cotation. (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

Les principales pièces manquantes sont :

- ANO de la CCMP ;
- PV d'ouverture, d'analyse et d'attribution ;
- Notification d'attribution provisoire ;
- Informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Enregistrement du marché ;
- Signature du contrat.

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Le plan prévisionnel de passation du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) au titre des exercices 2016 et 2017 sont conforme aux modèles types de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

- 2016

Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat pour dix (10) marchés sur les **(27 marchés audités)** s'évalue à 10 jours.

- 2017

Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé pour cinq (5) marchés sur **(26 marchés audités)** s'évalue à 25 jours.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 3.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux informations collectées, un marchés a été passé par la procédure d'entente directe.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

- **Gestion 2016**

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

- 1- Marché N° Police 11004011200009 relatif à la convention spéciales Assurance santé groupe (renouvellement) attribué à L'AFRICAIN DES ASSURANCES SA, pour un montant HT de 14.243.768 FCFA, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- Ancien contrat pour le renouvellement
- Autorisation du renouvellement

Les points forts (forces) relevés :

- Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Absence de pièces.

Conclusion :

Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité, en raison de l'indisponibilité des documents ci-dessus mentionnés.

- 2- Marché N°0000394/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de billet d'avion pour différents voyages de formation attribué à BENIN DESTINATION, pour un montant HT de 6.359.600 FCFA, source de financement : Budget National.

Les pièces manquantes :

- Lettres d'invitation à soumissionner ;
- Copie du contrat approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Néant ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion :

Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité, en raison de l'indisponibilité des documents ci-dessus mentionnés, notamment le contrat approuvé.

- 3- Marché N°19/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'impression flyers et prospectus, attribué à Business Global Communication, pour un montant HT de 1.266.317, source de financement : Budget.
- 4- Marché N°006/2016/CTRT-CCAJ/CDAC/AC/FNPEEJ relatif à la sélection d'un consultant pour la maintenance et le suivi du système de management de la qualité du FNPEEJ attribué à Aurélien A. AHOLOUKPE, pour un montant HT de 8.850.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Lettres d'invitation à soumissionner ;
- Les notifications d'attribution provisoire ;
- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrats approuvés ;
- Les notifications des marchés approuvés ;

Les points forts (forces) relevés :

- Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Absence de pièces.

Conclusion : Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur les régularités des procédures ayant conduit à l'attribution des deux (2) marchés ci-dessus cité, en raison de l'indisponibilité des documents ci-dessus mentionnés.)

- 5- Marché relatif à la formation comp les evolu ISO 9001 : 2008 et règlement facture ABQ d/c formation devenir auditeur qualifié interne ISO, attribué à l'Association Béninoise pour la Qualité, pour un montant TTC de 6.600.000 FCFA
- 6- Marché relatif au montage et impression Mag 2 FNPEEJ, attribué à l'Association Béninoise pour la Qualité, pour un montant TTC de 6.600.000 FCFA

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Aucune pièce n'a été communiquée pour ces marchés

Les points forts (forces) relevés :

- Aucune force

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Absence de pièce

Conclusion : Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur les régularités des procédures ayant conduit à l'attribution des deux (2) marchés ci-dessus cité, en raison de l'indisponibilité des documents.

- 7- Marché N°012/2016/CTRT-CCAJL/CDAC/AC/FNPEEJ relatif au recrutement d'un cabinet en vue de l'assistance à l'élaboration des comptes de gestion 2014 et 2015 du FNPEEJ, attribué au cabinet BENIN BUSINESS CONSULTING, approuvé le 9/05/16 pour un montant HT de 9.100.000 FCFA, source de financement : Budget Automne.

Les pièces manquantes :

- Information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés :

- Mise en concurrence des candidats ;
- Notification d'attribution provisoire ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Notification du marché approuvé ;
- Enregistrement du marché ;
- Approbation du marché.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés publics de l'exercice 2016.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- 8- Marchés N°14, 12 et 13 relatifs à la confection des outils de la foire de l'indépendance, attribué à BG COMMUNICATION, pour un montant HT de 3.041.000, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- La publication de la DC ;
- La notification d'attribution provisoire ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- La signature du marché par l'attributaire et l'AC.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés publics de l'exercice 2016.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- 9- Marché N°90-92/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la réalisation d'un film documentaire institutionnel et d'un documentaire sur la tournée nationale du DGFNPEEJ, attribué à Business & Global Communication, pour un montant HT de 5.410.000, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé ;

Les points forts (forces) relevés :

- La publication de la demande de cotation.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation.
- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés publics de l'exercice 2016.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- 10- Marché N° relatif à l'entretien et au nettoyage, attribué à Chez AGATA, pour un montant HT de 7.440.000, source de financement : Budget National

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat approuvé ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Néant.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés publics de l'exercice 2016.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- 11- Marché N°0000311/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la logistique dans le cadre des partenaires entre FNPEEJ et UAC, attribué à COMAC, approuvé le 28/01/16 pour un montant HT de 2.970.000, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- Lettres d'invitation à soumissionner ;
- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;

Les points forts (forces) relevés :

- Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés publics de l'exercice 2016.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- 12- Marché N°0000309/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la restauration dans le cadre de la signature de partenariat entre FNPEEJ et UAC, attribué à l'ETS AGEMO CENTER, approuvé le 27/01/16 pour un montant HT de 5.300.000, source de financement : Budget Autonome

- 13- Marché BC N°0000316/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la logistique dans le cadre des activités de sensibilisation organisées par le FNPEEJ à ALLADA & OUIDAH, attribué à l'ETS NET AGEMO CENTER, pour un montant HT de 4.000.000, source de financement : Budget National

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Lettres d'invitation à soumissionner ;
- Les notifications d'attribution provisoire ;
- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Les notifications des marchés approuvés

Les points forts (forces) relevés :

- L'enregistrement des marchés ;
- Le respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;

- L'approbation des marchés ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription des marchés au plan de passation des marchés publics de 2016.

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des deux (2) marchés sont frappées de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- 14- Marché N°009/2016/CTRT/CCAJ/CDAC/AC/FNPEEJ relatif à au contrat de partenariat pour l'abonnement et la couverture médiatique des activités du FNPEEJ au titre de l'exercice 2016, attribué à l'EVENEMENT PRECIS, pour un montant HT de 3.000.000, source de financement : Budget Autonome
- 15- Marché N°07/2016/CTRT/CCAJ/CDAC/AC/FNPEEJ relatif à la couverture médiatique des activités du FNPEEJ, attribué au groupe de presse FRATERNITE, pour un montant HT de 3.000.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 16- Marché N°011/2016/CTRT/CCAJ/CDAC/AC/FNPEEJ relatif à la maintenance et hébergement en ligne de la plateforme intégrée de gestion des financements (SGGF) du FNPEEJ, attribué à FUSION GROUPE, pour un montant HT de 15.840.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 17- Marché N°0000332/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la fourniture de bureau, attribué au groupe YOGAL PRESTATION DIVERSES, pour un montant HT de 5.746.822 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 18- Marché N°0000342/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la fourniture de bureau, attribué au groupe IBC, pour un montant HT de 5.258.142 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 19- Marché BC N°93/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la création d'un logo et d'une charte graphique nouvelle au profit du FNPEEJ, attribué au groupe IMPACT MEDIA COMMUNICATION, pour un montant HT de 4.400.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 20- Marché N°10/2016/CTRT-CCAJ/CDAC/AC/FNPEEJ relatif à la communication audiovisuelle (renouvellement du contrat), attribué à l'ETS IMPACT LEADER, pour un montant HT de 14.830.510 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 21- Marché N°338/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de meubles salon Safran plus guéridon tripode, attribué à IMPACT plus, pour un montant HT de 6.873.500 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 22- Marché N°0000045/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif aux TDR pour l'organisation d'un atelier de repositionnement stratégique : prestation de service, rapport et recommandations au

FNPEEJ, attribué à MANAGERE, approuvé le 19/09/16 pour un montant HT de 5.200.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome

- 23- Marché N°62-68/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'acquisition et installation vidéo surveillance numérique, attribué à MIKEM TECHNOLOGIES, pour un montant HT de 9.824.500 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 24- Marché BC N°330 relatif à l'achat de matériel informatique, attribué à SEKINATH, pour un montant HT de 7.613.559 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 25- Marché N°014/2016/CTRT-CCAJ/DGA/CDAC relatif à l'évaluation du dispositif d'intervention du FNPEEJ, attribué à SISTI BENIN SARL, pour un montant HT de 8.300.000, source de financement : Budget Autonome
- 26- Marché N°21/2016/CTRT-CCAJ/DGA/CDAC relatif à l'assistance technique pour l'évaluation de documents relatifs à l'appel à projet UE, attribué à TOTON DOSSOU LEOPOLD, pour un montant HT de 4.867.500 FCFA, source de financement : Budget Autonome
- 27- Marché N°002/2016/CTRT-CCAJ/AC/CDAC/FNPEEJ relatif à l'entretien et maintenance du parc informatique du FNPEEJ au titre de l'exercice 2016, attribué à WORLD GLOBAL TECHNOLOGY, pour un montant HT de 6.940.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les notifications des attributions provisoires ;
- Contrats approuvés ;
- Les notifications des marchés approuvés ;

Les points forts (forces) relevés :

- Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription des marchés au plan de passation des marchés publics de 2016.

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des quatorze (14) marchés ci-dessus sont frappées de nullité en raison de son défaut d'inscription au plan de passation (article 20 de la loi N°2009-02 du 07 Août 2009 du code des marchés publics et des délégations de service public).

- **Gestion 2017**

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

- 1- Marché N°0000510/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC du 14/09/17 relatif à la prestation de restauration à l'occasion des journées annuelles de l'entrepreneuriat 2017, attribué à Bénin Business Consulting, pour un montant HT de 7.335.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- La notification d'attribution provisoire ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus ;
- L'approbation du marché ;
- L'enregistrement du marché ;

Les points forts (forces) relevés :

- Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité, en raison de l'indisponibilité des documents ci-dessus mentionnés.

- 2- Marché N°0000512/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC du 19/09/17 relatif à la prestation d'hébergement à l'occasion des journées annuelles de l'entrepreneuriat 2017, attribué à Bénin Business Consulting, pour un montant HT de 3.055.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- Lettre d'invitation à soumissionner ;
- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;

Les points forts (forces) relevés :

- Néant

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Absence de pièces

Conclusion : Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion pertinente sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité, en raison de l'indisponibilité des documents ci-dessus mentionnés.

- 3- Marché N°006/CTRT-FNPEEJ/CCAJ/AC/CDAC relatif au conseil et assistance en communication au profit du FNPEEJ, attribué à SAPHIR COM 360, pour un montant HT de 10.500.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Contrat approuvé ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Publication de la DC ;
- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est irrégulière en raison de non-information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

- 4- Marché N°0000559-561/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relative à l'achat de fourniture de bureau, attribué à AKP SRVICES, pour un montant HT de 1.377.980 FCFA, source de financement : Budget Autonome.
- 5- Marché N°0000356-357/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de fourniture de bureau, attribué à l'ETS FREE-I, pour un montant HT de 4.660.465, source de financement : Budget Autonome
- 6- Marché N°0000356-357/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de fourniture de bureau, attribué à AKP SERVICES, pour un montant HT de 7.556.930, source de financement : Budget Autonome
- 7- Marché N°0000456/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de matériel informatique au profit des SFD, attribué à l'Ets CHIRUBEN ET GROUP pour un montant HT de 10.120.000, source de financement : Budget Autonome.
- 8- Marché BC N°0000356-357/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de fourniture de bureau, attribué à OTENTIX, pour un montant HT de 5.505.000, source de financement : Budget Autonome.
- 9- Marché N°0000270/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à l'achat de mobilier de bureau, attribué à OTENTIX, pour un montant HT de 2.245.000, source de financement : Budget Autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les notifications d'attribution provisoire ;
- Les notifications des marchés approuvés ;
- Les preuves d'enregistrement des marchés ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Approbation des marchés ;
- Publication des Demandes de Cotation

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des six (6) marchés sont irrégulières en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

- 10- Marché N°383-385/DG-FNPEEJ/MTFPAS/AC/CDAC relatif à l'achat de matériels informatiques, attribué à l'Ets HORTYFA, pour un montant HT de 9.935.298, source de financement : Budget Autonome.
- 11- Marché N°702/DG-FNPEEJ/MTFPAS/AC/CDAC relatif à l'acquisition de motos au profit des SFD, attribué à ADS COMPAGNIE, pour un montant HT de 16.082.000, source de financement : Budget Autonome.
- 12- Marché BC N°0000438 du 22/08/17 relatif à la mise à jour du logiciel de comptabilité matière, attribué à la société LAWCHIEF Sarl, pour un montant HT de 5.000.000 FCFA, source de financement : Budget.
- 13- Marché DC N°376-379/DG-FNPEEJ/MTFPAS/AC/CDAC relatif à la mise jour du système intégré de gestion des financements du FNPEEJ, attribué à KINDNESS TECHNOLOGY, pour un montant HT de 16.800.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.
- 14- Marché (DC N°287/-FNPEEJ/MTFPAS/AC/CDAC/CSRH/SP) relatif à la liste d'un cabinet pour la mise à jour du plan de formation du personnel du FNPEEJ, attribué au cabinet AFRIQUE CONSEIL, pour un montant HT de 4.000.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.
- 15- Marché (DC N°287/-FNPEEJ/MTFPAS/AC/CDAC/CSRH/SP) relatif à l'appui à la maintenance et le suivi du système de management de la qualité du FNPEEJ, attribué à Mr AHOLOUKPE Aurélien, pour un montant HT de 9.000.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.
- 16- Marché N°004/CTRT-CAJ/PRMP/CCMP/CPMP/FNPEEJ relatif à la conception des curricula en entrepreneuriat au profit des jeunes porteurs de projets bénéficiaires du FNPEEJ, attribué

à ABS-SERVICES pour un montant de 13.203.390 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

17- Marché N°545-549/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la sélection d'une entreprise pour la fourniture et la pose de deux portes en baies vitrées, attribué à INSPIRED DESIGN, pour un montant TTC de 7.781.174 FCFA source de financement : Budget Autonome.

18- Marché N°677/DG-FNPEEJ/MTFPAS/CAJ relatif à l'élaboration de convention collective du personnel du FNPEEJ, attribué à NONSINAN CONSULTING, pour un montant HT de 4.237.288 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les notifications des marchés approuvés ;
- Les preuves d'enregistrement du marché ;
- Les notifications d'attribution provisoire ;
- Contrats approuvés ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication des Demandes de Cotation ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des neuf (9) marchés sont irrégulières en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

19- Marché DC N°010/2017/CTRT-CAJ/CAJ/AC/CDAC/CDL/SP relatif à la location de chapiteaux et autres accessoires dans le cadre de l'organisation des journées annuelles de l'entrepreneuriat, attribué à la société ARIS SARL, pour un montant HT de 13.448.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication de la DC
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Signature du marché par l'attributaire et l'AC ;
- Notification d'attribution provisoire ;
- Approbation du marché ;

- Enregistrement du marché ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est irrégulière en raison de non-information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

20- Marché N°003/2018/CTRT-CAJ/DGA/CCAJ/AC/CDAC/FNPEEJ du 28/04/17 relatif à l'actualisation du plan de développement stratégique du FNPEEJ, attribué au cabinet CACOGEC BENIN SARL, pour un montant HT de 3.350.000 FCFA, source de financement : Budget.

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Contrat approuvé ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication de la DC ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Notification du marché approuvé ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est irrégulière en raison de non-information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

21- Marché DC N°0000476/20FNPEEJ/DG/CDAC/CSC du 14/09/17 relatif à la Sélection d'un prestataire pour la réalisation de catalogues et imprimés dans le cadre de l'organisation des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017, attribué à SAPHIR Com 360, pour un montant HT de 11.946.025 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication de la DC ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Approbation du marché ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est irrégulière en raison de non-information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

22- Marché DC N°000486/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la sélection d'une entreprise pour la couverture artistique et culturelle des Journées Annuelles de l'Entrepreneuriat Édition 2017 attribué à Ets Groupe Elie Consultants, pour un montant HT de 8.850.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

23- Marché DC N°0000503/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la sélection d'une entreprise pour la réalisation de trophées à l'occasion des journées annuelles de l'entrepreneuriat édition 2017, attribué à MAHRECO, pour un montant HT de 1.800.000 FCFA, source de financement : Budget.

24- Marché DC N°0000515/20FNPEEJ/DG/CDAC/CSC du 14/09/17 relatif à la location de matériels de sonorisation et d'élévages artistique et des prestations de défilé de mode à l'occasion des journées annuelles de l'entrepreneuriat édition 2017, attribué à l'Ets GROUPE ELIE CONSULTANTS, pour un montant HT de 2.737.600 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication de la DC ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Transmission de l'attribution provisoire pour ANO de l'organe compétent ;
- Notification d'attribution provisoire ;
- Approbation du marché ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des trois (3) marchés sont irrégulières en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AOO N°S-DOP-27943/3/MTFPAS

- 1- Marché N°000486/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif au recrutement d'une agence pour le recouvrement des créances du FNPEEJ attribué à SISTI BENIN, pour un montant HT de 42.372.881 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- Preuve d'enregistrement du marché ;
- Preuve de notification du marché approuvé ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Transmission de l'attribution provisoire pour ANO de l'organe compétent ;
- Notification d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus ;
- Approbation du marché ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de signature du marché par l'attributaire et l'AC ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution présent marché est régulière sous réserve de l'insuffisance relevée et des pièces manquantes mentionnées ci-dessus.

- 2 Marché DC N°05/2018/CTRT-CAJ/PRMP/CCMP relatif à la Recrutement de cabinets pour la formation des jeunes porteurs de projets en techniques managériale et entrepreneuriale attribué à ABS SERVICES, pour un montant HT de 36.120.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome.

Les pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Preuve d'enregistrement du marché ;

Les points forts (forces) relevés :

- Elaboration du plan de passation des marchés publics au titre de 2017 ;
- Publication de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation ;
- Transmission de l'attribution provisoire pour ANO de l'organe compétent ;
- Notification d'attribution provisoire ;
- Approbation du marché ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché est irrégulière en raison de non information aux soumissionnaires non retenus (l'article 85 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 du code des marchés publics et des délégations des services publics).

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'Autorité Contractante (AC). Nous n'avons pas non plus décelé des recours exercés au niveau de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n°106/09/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 septembre 2019 (annexe n°5) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

Après plusieurs appels téléphoniques avec la PRMP et une relance par mail en date du 15 mai 2020, aucune pièce n'a été communiquée aux auditeurs. L'indisponibilité des pièces de règlement ne permet pas aux consultants d'apprécier l'exécution financière.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
------------------------------------	----------------------------------	--------------------------

Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	KO	-	Document existant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Document existant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	KO	0,00	Document existant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,86		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,86.

Nous pouvons noter une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que le Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	27	27	21	78%	Certains marchés ne sont pas inscrits au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Demande de cotation	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	27	27	14	52%	indisponibilité des rapports d'évaluation	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	27	27	21	78%	les raaports ne sont pas publiés	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	27	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				14,81%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				31,88%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				46,47%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 46,47%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance moyenne et que le Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Demande de cotation	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	23	21	9	43%	certaines propositions d'attributions n'ont pas obtenues l'ANO de la CCMP	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	23	21	3	14%	indisponibilité des contrats	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	23	21	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				4,08%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				52,72%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				7,74%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 7,74%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **élevée** et que le Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

L'indisponibilité des pièces de règlement limite le consultant dans le contrôle de l'exécution financière.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DE LA PERSONNE RENCONTREE

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	FONDS NATIONAL DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES (FNPEEJ)	AHOUANSON FIFAMÉ M.	CSC/FNPEEJ

ANNEXE 2 : Le tableau d'exhaustivité**- Gestion 2016****Demande de cotation**

		Plan ifica tion	Demande de cotation			Reception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	TOTA L REQUI S	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2			3			4						5							
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Assurance maladie	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	N/A	o	o	o	1	o	o	1	14	7%	33,04%
2	Achat billets d'avion pour différents voyages de formation	o	o	o	1	1	1	o	o	o	o	N/A	o	o	o	1	o	o	4	14	29%	
3	Asistance pour mainenancet et suivi SMQ	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	o	o	o	1	o	o	8	14	57%	
4	Formation comp les évolu ISO 9001: 2008 et Règlement facture ABQ d/c formation devenir Auditeur Qualifié Interne ISO	o	o	o	o	1	1	o	o	o	o	N/A	o	o	o	1	o	o	3	14	21%	
5	Elaboration compte de gestion 2014 et 2015	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	o	o	9	14	64%	
6	Facture BG Communication d/c confection outils foire de l'indépendance 2016	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	o	o	o	1	o	o	8	14	57%	
7	Règlement facture Business Global Communication d/c impres flyers et prospectus	o	1	o	o	1	1	o	o	o	o	N/A	o	o	o	1	o	o	4	14	29%	
8	Tournage et réalisation documentaire	o	1	o	1	1	1	o	o	o	o	N/A	o	o	o	1	o	o	5	14	36%	
9	Entretien et nettoyage	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	o	o	o	1	o	o	8	14	57%	
10	Logistique et signature partenariat entre FNPEEJ et UAC	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	o	o	o	1	o	o	8	14	57%	
11	Montage et impression Mag 2 FNPEEJ	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	o	o	o	1	o	o	8	14	57%	
12	Restauration et logistique d/c signature partenariat entre FNPEEJ et UAC	o	1	o	1	1	1	1	1	1	o	N/A	o	o	o	1	o	o	8	14	57%	

		Planification	Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	TOTAL REQUIS	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2			3			4						5				Total	TOTAL REQUIS	%	
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
13	Logistique et sensibilisation des jeunes d' Allada et Ouidah	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	45,60%
14	Couverture médiatique des activités du FNPEEJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	1	14	7%	
15	Maintenance et hébergement en ligne du Système Intégré de Gestion des Financements (SIGF-FNPEEJ)	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	3	14	21%	
16	Facture Groupe YOGAL d/c achat encre	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	
17	Achat fourniture bureau	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	
18	Création logo et réalisation charte graphique	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	7	14	50%	
19	Communication audiovisuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	1	14	7%	
20	Acquisition de meubles salon safran + quérillon tripode	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	4	14	29%	
21	Atelier repositionn stratégiq FNPEEJ	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	5	14	36%	
22	Acquisition et Installation vidéo surveillance numérique	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	5	14	36%	
23	Acquisition matériel informatique	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	9	14	64%	
24	Evaluation nouveau dispositif	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	
25	Facture TOTON D. Léopold d/c assist tech appel à projet UE	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	
26	Maintenance parc informatique	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	

Prestations intellectuelles avec présélection

N°		Planification	Autorisation	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
	Marchés (N° & Intitulé)	1	2	3		4				5							6						
				a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Formation sur "comprendre les évolutions de l-ISO 9001:2015 et construire sur SMC" et règlement facture d/c formation	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	N/A	0	1	0	0	2	12	17%	17%

- Gestion 2017

Prestations intellectuelles avec présélection

N°		Planification	Préselection						DP		Receptions des propositions			Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Attribution et négociation			Contractualisation			Nombre de cellules	TOTAL	%	% GLOBAL	
	Marchés (N° & Intitulé)		1	2						3		4			5								6			6						
				a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
1	Recrutement d'un cabinet pour la conception des curricula de formation en entrepreneuriat au profit des jeunes porteurs de projets	0	0	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	13	25	52%	40%			
2	Recrutement d'un cabinet pour la formation des jeunes porteurs de projets en technique managériales et entrepreneuriale	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	7	25		28%		

Demande de cotation

		PLANIFICATION	DC	Réception & ouverture des offres					Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	TOTAL	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)		2	3					4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Recrutement d'une agence d'appui-conseil en communication	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	83%
2	Acquisition de fournitures de bureau	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	
3	Acquisition de fournitures de bureau	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	
4	Acquisition de fournitures de bureau	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	
5	Acquisition de matériels informatiques	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	
6	Acquisition de matériels informatiques au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	
7	Acquisition de mobiliers de bureau	1	0	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	16	50%	
8	Acquisition de mobiliers de bureau	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	9	16	56%	

N°		PLANIFICATION	DC		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	TOTAL	%	% GLOBAL	
	Marchés (N° & Intitulé)			2		3				4							5						
				a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
9	Acquisition de motos au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	35,16%	
10	Mise à jour du logiciel de comptabilité matière	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%		
11	Mise à jour du Système Intégré de Gestion des Financements du FNPEEJ	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%		
12	Recrutement d'une agence pour le recouvrement des créances du FNPEEJ	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	0	0	0	11	14	79%		
13	Sélection d'une entreprise pour la fourniture des prestations de restauration à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat Édition 2017	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	3	14	21%		
14	Sélection d'une entreprise pour la fourniture des prestations d'hébergement à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat Édition 2017	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	1	0	0	3	14	21%		
15	Sélection d'un prestataire pour la réalisation de catalogues et imprimés dans le cadre de l'organisation des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat Édition 2017	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%		
16	sélection d'une entreprise pour la réalisation de trophées à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat Édition 2017	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%		
17	Sélection d'une entreprise pour la couverture artistique et culturelle des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat Édition 2017	1	0	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	7	14	50%		

N°		PLANIFI CATION	DC		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	TOTAL	%	% GLOBAL
	Marchés (N° & Intitulé)		2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
18	Sélection d'un prestataire pour la location de chapiteaux et autres accessoires dans le cadre de l'organisation des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	1	0	0	1	0	1	10	14	71%	53,57%
19	Sélection d'une entreprise pour la fourniture des prestations de location de matériels de sonorisation et d'éclairage artistique et des prestations de défilé de mode à l'occasion des Journées Annuelles de l'Entrepreneariat Édition 2017	1	0	1	1	0	0	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	7	14	50%	
20	Sélection d'une entreprise pour la fourniture et la pose de deux (02) portes en baie vitrée	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	N/A		0	0	1	0	0	5	14	36%	
21	Élaboration de convention collective du personnel du FNPEEJ	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	N/A	0	0	0	1	0	0	8	14	57%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC

3. DC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe n°3 : Détermination du délai moyen de passation**- Gestion 2016**

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Assistance pour mainenancet et suivi SMQ	10	0	12	indisponible	22
2	Elaboration compte de gestion 2014 et 2015	3	0	35	0	38
3	Facture BG Communication d/c confection outils foire de l'indépendance 2016	4	0	2	indisponible	6
4	Entretien et nettoyage	4	0	14	0	18
5	Montage et impression Mag 2 FNPEEJ	7	0	0	0	7
6	Logistique et sensibilisation des jeunes d' Allada et Ouidah	1	0	1	0	2
7	Acquisition matériel informatique	1	0	4	indisponible	5
8	Evaluation nouveau dispositif	13	19	34	indisponible	66
9	Assistance technique pour l'élaboration de documents relatifs à l'appel à projet UE	3	4	3	indisponible	10
10	Maintenance parc informatique	3	0	28	0	31
Délai global						205
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						156
Volume de marchés concernés (pertinents)						10
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						16

- Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au	Du dépôt des plis à l'attribution	De l'attribution provisoire à	De la signature du contrat à l'approbation	Total
	Intitulés du marché					
1	Sélection d'une entreprise pour la réalisation de trophées à l'occasion des journées annuelles de l'entrepreneuriat édition 2017	14	0	5	0	19
2	Location de chapiteaux et autres accessoires dans le cadre de l'organisation des journées annuelles de l'entrepreneuriat	8	0	1	0	9
3	Conseil et assistance en communication au profit du FNPEEJ	6	0	125	Indisponible	131
4	Acquisition de matériels informatiques	6	0	1	Indisponible	7
5	Acquisition de motos au profit des SFD	7	0	0	Indisponible	7
Délai global						28
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						127
Volume de marchés concernés (pertinents)						5
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						25

ANNEXE 4 : PV de restitution

Audits des marchés publics 2016 & 2017 du FNPEEJ _ PV de restitution

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES
MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017****Nom de l'autorité contractante :** Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)**Date de tenue de la séance de restitution :** 04 février 2020**Heure de démarrage :** 16 h 58 mn**Personnes présentes à la séance :**

(Cf liste de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

- Aucune pièce collectée.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

- Les actes de nomination des organes de passation et de contrôle des marchés publics ;
- Les plans de passation des marchés publics des exercices 2016 et 2017 ;
- Les pièces de règlement relatives à l'audit financier ;
- Le reste des pièces manquantes citées dans le rapport provisoire.

Il a été retenu que les pièces non transmises aux auditeurs leur seront communiquées dès le vendredi 07 février 2020.

III. Synthèse des observations du consultant**3.1. Sur les procédures de passation des marchés collectés****➤ Gestion budgétaire 2016**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
2016	Demande de cotation	26	0	0	25	1
	gré à gré	1	0	0	0	1
Total général		27	0	0	25	2
%		100%	0,00%	0,00%	92,59%	7,41%

RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités

IRR Procédure irrégulière

NUL Marché nul

IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Page 1 | 2



Audits des marchés publics 2016 & 2017 du FNPEEJ _ PV de restitution

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	1	0	0	0	1
2	GRE A GRE	2	0	2	0	0
3	DC	20	0	19	0	1
Total général		23	0	21	0	2
%		100%	0,00%	91,30%	0,00%	8,70%

RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités

IRR Procédure irrégulière

NUL Marché nul

IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Au regard de ces conclusions, la PRMP et son équipe ont apporté diverses clarifications qui pourraient modifier l'opinion de l'auditeur.

3.2. Sur les plaintes

L'autorité contractante affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017.

3.3. Sur l'exécution financière

Nous avons envoyé un courrier en demandant les pièces de règlement. Lesdites pièces seront communiquées aux auditeurs au plus tard le vendredi 29 février 2020.

Enfin, des échanges entre le cabinet, la PRMP et son équipe, ont eu lieu notamment sur le mode de fonctionnement des organes, de contrôle et sur les procédures de passation.

Par ailleurs, l'autorité contractante a promis envoyer ses contre observations écrites.

La séance a été levée à 18 h 35 mn

Fait à Cotonou, le 04 février 2020

Pour BEC SARL

PRINCE-ADANGNITONON
Marius

Tanguy MAFFO



Pour l'Autorité Contractante

Augustin
Moukoudou
PRMP/FNPEEJ

Térence PAREKORH

Page 2 | 2

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : **FNPEEJ**

Cotonou, le 04 / 02 / 2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	PRINCE-ADANGNITONON Harcus	Auditeur RTE Sand	65 10 39 71 bec-scp@yahoo.fr	
2	MAFFON Tanguy	11	11	
3	KPASSERKHINTO Toussaint	CCNP/ FNPEEJ	91993969 kpassekunta@yahoo.fr	
4	NEUKOUCOUKE L. Augustin	PRÉFET [FNPEEJ]	96 94 11 17 neukoumbe@yahoo.fr	
5	ADETE Didier	Agent/Comptable FNPEEJ	96 99 98 63 03 ade_tdidier@yahoo.fr	
6	BOUIN GOLL BALCKI John	Auditeur RTE Sand	65 10 33 41 bec-scp@yahoo.fr	
7				

Annexe N°5 : Divers courriers

BEC Sarl     

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 030-SE N° ONECCA-Togo: 023-09-A2
Certifié ISC possédant par Interim Certification France sous le n°0024632-00

Cotonou, le 26 septembre 2019

A

La Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)

Att: Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Reçu le
27/09/2019
S-PSMP/FNPEEJ
22/307176

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 73/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _ **Point sur la collecte des pièces**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe d'auditeurs au plus tard le **04 octobre 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Liste des pièces manquantes

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM BB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06309407 - IFU N° 320800056515
Siège-Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1493 Cotonou
Email : info@bec-benin.com Tel/00229 21 30 54 22 - Société Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030944220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N° 092465 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME - 06 BP 60535 Lomé
Email : info@bec-togo.com Tel/00228 22 26 52 16 - ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 14p rue Jeanne d'arc, 10180 Saint Lys (TROYES) ; N°SIRET : 813 118 191 030
12 : N° de TVA Intracommunautaire : TVA FR54 813 118 191

BEC Sarl



International
Federation
of Accountants



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

ONECCA TOGO



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

*Reçu ce 23/07/2019
à 17h20
AGANI
Husphard*

Cotonou, le 22 Juillet 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Fonds National de Promotion de
l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
(FNPEEJ)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin.

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 103/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission**
d'échantillon d'audit de conformité, collecte des pièces et démarrage de
la mission *21.8*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **25 juillet 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative
des documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge Mensah
B E C S A R L
Rue Cheminots, c/239 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 21
Serge MENSAH N° OECCA Bénin : 032 SE
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siege : Immeuble BEC C/239 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siege : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lome
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°03035982001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint-Lyé (TROYES); N°SIRET : 813 116 192 000
12; N° de TVA Intracommunautaire : 21A
FR54 813 116 192



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Reçu ce

29/03/2019



CCMP/FNPEEJ
27307176

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 90/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3) _ **Demande de base de données des Marchés Publics (2016 & 2017) et état des plaintes**

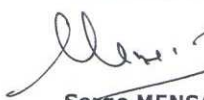
Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/CO/07
D12 - N°CNS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège-Immeuble BEC C/238 Zanon- 02 BP 1013 Cotonou

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
02 BP 60502 LOME

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) : N°SIRFT : 813 116 191 000

Annexe 6 : Observation de l'audit

N° D'ORDRE	EXTRAIT DU RAPPORT	OBSERVATION DE L'AUDITE	COMMENTAIRE DE L'AUDITE
1	La plupart des conclusions du rapport d'audit provisoire des marchés publics de l'exercice 2016 concerne le défaut d'inscription des marchés au plan de passation selon l'article 20 de la loi N°2009-02 du 07 août 2009	L'échantillon sélectionné par le cabinet BEC Sarl ne concerne que les demandes de cotation qui sont exclues par l'article 20 de la loi N°2009-02 du 07 août 2009 au regard de l'article 6 de la loi N°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin qui dispose que « les dispositions de ladite loi s'appliquent aux marchés dont les montants estimés hors taxes sont égaux ou supérieurs au seuil de passation des marchés »	La demande de cotation étant un marché public, elle ne peut se déroger des dispositions du droit commun à tout marchés publics. Les marchés passés par l'AC et qui ne sont pas prévus au PPM sont frappés de nullité conformément à l'article 20 alinéa 5 de la loi N°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin qui dispose que « les marchés passés par les autorités contractantes doivent avoir été préalablement inscrits dans ces plans prévisionnels ou révisés, à peine de nullité »
2	L'approbation des contrats de demandes de cotation	Aucune disposition de la loi N°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin ne contraint des Autorités Contractantes à approuver les contrats de demande de cotation	Prise en compte
3	Marché N°0000311/FNPEEJ/DG/CDAC/CSC relatif à la logistique dans le cadre des partenaires entre FNPEEJ et UAC, attribué à COMAC, approuvé le 28/01/16 pour un montant HT de 2.970.000, source de financement : Budget Autonome	Il a été et bien mentionné qu'il s'agit d'un marché approuvé le 28/01/16 alors qu'au niveau des pièces manquantes à la page 20 il a été mentionné l'absence du contrat approuvé	Prise en compte
4	Observation sur la transmission de l'attribution provisoire pour ANO de l'organe compétent	Nous sommes en présence des dossiers de demande de cotation et au regard du décret N°2010-496 du 26/11/2010 portant AOF de la PRMP, des CPMP et de CCMP, les marchés	Prise en compte

		qui sont soumis au contrôle de la CCMP sont des marchés dont les montants estimés hors taxes sont égaux ou supérieurs au seuil de passation des marchés	
5	L'absence d'informations des soumissionnaires non retenus au regard de l'article 85 de la loi N°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public.	Nous voudrions rappeler encore une fois qu'au regard de l'article 6 de la loi N°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin qui dispose que « les dispositions de ladite loi s'appliquent aux marchés dont les montants estimés hors taxes sont égaux ou supérieurs au seuil de passation des marchés »	La demande de cotation étant un marché public, elle ne peut se déroger des dispositions du droit commun à tout marchés publics. Le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus constitue une violation de l'article 85 du CMP de 2009,